



CLAE Maison de l'Enfance Victor Hugo
3, Impasse Theodore Richard
31100 Toulouse
Tel: 05 61 44 03 09
m.enfancevh@free.fr
www.maisondelenfancevh.com



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALAE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

ANNÉE 2017 - 2018

Description :

Situation et population:

L'ALAE est situé à Bellefontaine, dans le quartier du Mirail à Toulouse. Ce quartier est classé en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) et compte 15 000 habitants. La population du quartier est constituée majoritairement de personnes françaises issues de l'immigration maghrébine, subsaharienne, asiatique, turque ...

Descriptif de l'association :

La Maison de l'Enfance est une association loi 1901, agréée jeunesse et éducation populaire. Elle est présente depuis 1988 à l'école Victor Hugo. Elle propose un Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) sur les temps périscolaires et un Accueil de Loisirs (ADL) sur le temps extrascolaire. Le CLAE est implanté dans l'école Victor Hugo Primaire au 3 impasse Théodore Richard – 31100 Toulouse.

L'objectif de l'Association est de permettre un accès aux loisirs à tous les enfants et de travailler en complémentarité éducative avec les familles et l'école.

Un centre de loisirs associé à l'école :

L'école accueille 300 enfants du CP au CM2 avec au total 17 classes, dont une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) :

- ULIS
 - 5 CP
 - 3 CE1
 - 3 CE 2
- } CYCLE II
-
- 5 CM1 CM2 : CYCLE III

Les spécificités d'un centre de loisirs associé à l'école :

Contrairement à un centre de loisirs ne fonctionnant que sur du temps extrascolaire, le fonctionnement d'un CLAE se doit d'être en accord avec le fonctionnement de l'école au sein de laquelle il se trouve. Ce fonctionnement dépend avant tout des horaires de l'école. Pour une véritable continuité éducative entre CLAE et école, il est important que l'enfant ait des repères communs.

Fonctionnement : *(cf la journée type page 15 dans le guide animateur et organisation des postes du soir page 14)*

Les horaires :

- L'accueil du matin : de 7h30 à 8h20
- La pause méridienne : de 11h30 à 13h45
- L'accueil du soir : de 16h00 à 18h30

Le matin, le CLAE accueille 20 enfants du cycle II et du cycle III. Le midi, 170 enfants sont accueillis en moyenne et le CLAE fonctionne en parallèle avec les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Le soir, le CLAE reçoit 140 enfants en moyenne et fonctionne en parallèle avec les études surveillées.

Caractéristiques du public accueilli :

Les enfants que nous accueillons au sein du CLAE sont âgés de 6 à 11 ans et sont en grande partie issus de l'immigration. Ils vivent pour beaucoup à proximité de l'école et leur espace de vie est souvent restreint à l'environnement familial et scolaire. Dans leur environnement habituel leur connaissance de l'extérieur est souvent limitée et face à la différence ou l'inconnu, le plus simple est souvent de le refuser pour se cantonner à un monde conforme à celui qu'ils connaissent.

6-11 ans : l'enfance : il s'agit de la tranche d'âge qui se caractérise par un vrai développement physique, l'enfant commence à coordonner ses mouvements, à avoir de la force. C'est également la période de maturation de tout ce qui touche à l'affect, c'est le passage de l'égoïsme (vraiment marqué à la petite enfance) à l'envie d'appartenir à un groupe social. Cette appartenance à un groupe est présente dès le Cour Préparatoire (CP) et se renforce au Cour Moyen (CM) pour occuper une place très importante dans le développement de l'enfant.

Les familles :

Le CLAE est quotidiennement en contact avec les familles notamment le soir lors d'entretiens individuels ou à l'occasion de moments festifs.

L'équipe d'animation :

La direction :

- 1 Directrice
- 1 Directeur adjoint
- 1 Secrétaire

L'équipe d'animateurs : se compose de 12 animateurs au total :

- 2 animateurs sur l'accueil du matin
- 12 animateurs sur la pause méridienne
- 12 animateurs sur l'accueil du soir

Qu'est ce qu'être animateur au sein de l'équipe de la Maison de l'Enfance ?

Notre association se revendique du mouvement de l'Education Populaire. Elle milite pour une éducation globale à destination de tous en complémentarité de l'école et des familles. Être animateur dans notre association suppose un engagement personnel et une dimension militante.

Un animateur doit à tout moment maîtriser le sens de son action :

- En ayant une attitude professionnelle.
- En ayant une attitude permanente de questionnement sur la corrélation entre action sur le terrain et finalité de son action.
- En ayant une volonté de contribuer au développement des personnes et à la transformation sociale.

Un animateur doit soutenir et promouvoir la vie associative. Il doit inviter les publics à s'impliquer et à faire évoluer la structure. Il doit mettre en place des démarches participatives et d'accompagnement de projets.

Il est également un accompagnateur culturel qui s'appuie sur l'activité, sur l'émotion, sur des pratiques d'expressions ou sportives pour que les bénéficiaires puissent découvrir différentes formes artistiques, culturelles ou sportives. La mise en place d'activités nécessite une maîtrise de techniques d'activités et une inscription de ces pratiques dans des démarches pédagogiques cohérentes avec les intentions de notre structure.

Le projet pédagogique, outil de cohérence au sein de l'équipe

Chaque animateur doit être quelqu'un d'engagé et doit défendre les valeurs partagées par ce projet pédagogique. Il est là pour que l'équipe dispose d'objectifs communs qu'elle met en place tout au long de l'année en activité, dans leurs projets, mais aussi lors des différents temps d'accueil des enfants. C'est le support principal permettant de créer une vraie cohérence au sein de l'équipe. Chaque animateur travaillant au sein de notre association en accepte les orientations et de ce fait s'engage à les mettre en place quotidiennement. Il s'agit d'une partie non négociable du projet pédagogique. Les différents outils cités dans ce projet doivent être utilisés comme définis par tous. Bien sûr, les moyens suggérés dans ce projet ne sont pas fixes, chacun, grâce à son expérience professionnelle, son vécu peut apporter sa pierre à l'édifice en utilisant des moyens personnels à partir de l'instant où ils sont réfléchis et réalisables dans le fonctionnement commun.

Chaque adulte est un référent et un modèle pour les enfants

Chaque membre de l'équipe doit avoir un comportement exemplaire et professionnel lorsqu'il est en fonction au sein du CLAE. Il est un modèle pour les enfants et se doit aussi d'être exigeant envers lui-même autant qu'envers les enfants. En effet, il est tout à fait normal qu'un enfant refuse d'appliquer des règles que les animateurs ne s'appliqueraient pas à eux-mêmes.

- En terme de laïcité et d'acceptation de l'autre

Qu'est-ce que la laïcité au sein de l'association la Maison de l'Enfance : il s'agit d'accepter les croyances ou non croyances religieuses de chacun sans faire de prosélytisme ou de revendications ostentatoires. Il y a au sein de l'école une forte présence religieuse, essentiellement musulmane. Il est important que toute l'équipe se mobilise pour que l'expression d'une pratique religieuse ne devienne pas une source de conflit. En effet, chacun doit défendre le fait qu'il n'y a pas une pratique au-dessus des autres, mais qu'il s'agit de convictions personnelles que l'on ne peut pas juger. L'animateur doit rappeler que les pratiques religieuses sont de l'ordre du privé et doit également prendre du temps quand c'est nécessaire pour expliquer cela aux enfants. Enfin, l'équipe doit faire attention aux blagues et dérives éventuelles concernant l'apparence physique que les enfants peuvent se faire entre eux. À cet âge, les enfants peuvent être très cyniques, il est vraiment important d'y faire attention et de ne rien laisser passer.

- **En terme de violence**

La lutte contre toute situation violente est une de nos priorités. Il est important de ne pas être générateur d'agressivité, de violence à travers nos réactions ou nos attitudes. Exemples : Un animateur qui crie beaucoup pour imposer un cadre, utilise le rapport de force.

De même, un animateur qui se positionnerait de manière plus laxiste ne serait pas en mesure de proposer un cadre cohérent et rassurant pour l'enfant. Chaque animateur doit faire attention aux attentes des enfants en cas de conflit, car un enfant qui remonte en classe avec un problème non ou « mal réglé » ne sera pas dans les meilleures conditions pour travailler.

L'autorité nécessite quatre éléments : 1/ Fiabilité, 2/ Crédibilité, 3/ Justice, 4/ Confiance.

- **En terme d'image**

Sur chaque temps d'accueil, tous les animateurs doivent faire preuve de dynamisme et de motivation. Les animateurs doivent être actifs en activité et en cantine. Les conséquences sur les enfants d'un manque de motivation sont nombreuses : la perte de crédibilité, le désintérêt pour aller en activité, la perte de confiance et d'autorité. C'est l'image de l'équipe d'animation et de l'Association qui est en jeu.

- **En terme de communication**

Toute l'équipe doit communiquer de manière claire et précise avec les familles, que ce soit : pour informer, expliquer, orienter, rassurer, échanger sur une difficulté rencontrée, valoriser des progrès de l'enfant. Une bonne communication permet d'établir une relation de confiance, de créer du lien et d'assurer une meilleure continuité éducative.

Evaluation de ce projet pédagogique

L'équipe de direction sera attentive au fait que le projet pédagogique soit mis en place par l'équipe d'animation tout au long de l'année. Comme souligné plus haut, ce projet pédagogique est l'outil apportant de la cohérence au sein de l'équipe, il est donc fondamental qu'il soit respecté par tous pour que tout le monde travaille ensemble et dans le même sens. Des bilans sont prévus en milieu et en fin d'année pour évaluer concrètement le fonctionnement de l'équipe et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs.

OBJECTIF GÉNÉRAL : FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
<p>Définir et faire appliquer les règles communes à tous les enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au cours de l'année, l'équipe d'animation prépare un affichage permettant d'expliquer les règles de vie de chaque espace utilisé. Ces règles s'établissent selon 3 critères : 1/ La sécurité 2/ Le fonctionnement 3/ La cohérence école/CLAE. Ces affichages doivent être réactualisés annuellement. - Chaque animateur propose en début d'année des activités ludiques permettant aux enfants de comprendre et de s'approprier les règles de vie en particulier pour les CP. - Après chaque période de vacances (et lorsque cela s'avère nécessaire), les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants
<p>Rappeler les règles de base de l'éducation</p>	<p>La politesse et le respect sont les bases du savoir vivre ensemble. L'animateur doit en être l'exemple et le garant. Pour ce faire, il est nécessaire d'utiliser un langage commun : le français. Ex : un animateur qui fait répéter une demande (oubli du « s'il te plaît ») puis attend un retour (« merci »).</p>
<p>Valoriser le fait que l'on soit dans un espace laïque</p>	<p>Il est important de sensibiliser les enfants à une réalité : le CLAE est un espace laïque. La laïcité est une base de l'acceptation des différences et favorise donc le vivre ensemble. Chaque animateur doit partager et défendre les valeurs de laïcité.</p>
<p>Participer à des activités en collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En début d'année, proposer des jeux de connaissances (en particulier pour les CP) - Proposer une fois par semaine une activité de coopération - Mettre en place des semaines à thème durant lesquelles l'équipe propose des activités collectives et innovantes - Mettre en place des Grands Jeux (cycle 2 et 3 confondus) - Encourager l'entraide sur le temps d'activité - Développer des activités réalisées à l'extérieur de l'école (Médiathèque, ludothèque, autres écoles...)

<p>Mise en place d'outils de régulation</p>	<p>Les « classeurs mots » permettent de suivre le comportement de chaque enfant, c'est également un outil de communication avec les familles. L'animateur écrit le mot en décrivant l'acte commis par l'enfant, attribue une couleur (jaune, orange, rouge) selon le degré de gravité défini dans le guide des sanctions. Dans ce même mot, l'animateur définit une sanction pour l'enfant. Il est préférable de sanctionner un enfant immédiatement. Toutefois, si l'état d'énerverment des enfants ou de l'animateur est important, la sanction peut être différée.</p> <p>Le cahier de liaison permet de communiquer avec les familles. En cas de problème rencontré sur le CLAE, la direction peut en informer les familles.</p>
<p>Avoir une attitude adaptée et professionnelle</p>	<p>Les animateurs doivent être actifs et rester vigilants sur le terrain pour ne pas banaliser l'agressivité et le passage à l'acte par la violence. Les animateurs doivent mettre à profit leurs compétences en gestion de conflits (maîtrise de soi, éviter tout contact physique en cas de situation conflictuelle, passer le relais à un collègue).</p> <p>Les animateurs sont des adultes référents pour les enfants et doivent se montrer disponibles et à l'écoute pour tous les enfants (pas de favoritisme) et dans la mesure où cela n'arrête pas l'activité en cours. Ils doivent aussi faire preuve d'équité dans le traitement des problèmes (pour la même situation, 2 enfants différents doivent être traités de la même manière).</p> <p>Les animateurs ont l'obligation d'utiliser un langage correct, d'avoir une tenue vestimentaire correcte et vouvoyer les parents. Les animateurs doivent se positionner comme adultes et non comme copains. Ex : il n'est pas acceptable qu'un animateur joue à la bagarre avec un enfant.</p>
<p>Lutter contre toute situation discriminante</p>	<p>Les animateurs doivent être vigilants à toute situation discriminante (mise à l'écart ou rejet d'un individu ou d'un groupe entraînant agressivité, violence et/ou souffrance).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités faisant appel à l'entraide, la solidarité, la coopération. Ces activités permettent de favoriser l'échange et une meilleure acceptation de l'autre.
<p>Proposer des activités qui répondent aux demandes des enfants</p>	<p>Une réunion hebdomadaire permet de programmer les activités par domaine d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir l'avis des enfants pour choisir les activités - Pérenniser la mise en place d'évènements, de semaines à thèmes...

OBJECTIF GÉNÉRAL : RESPECTER LES BESOINS PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
Proposer des activités adaptées aux tranches d'âges et aux besoins de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un panel d'activités varié pour les deux cycles (physiques, coopération, manuelles, expression, artistiques). - Veiller à ce qu'il y ait une activité calme par cycle pour les enfants qui souhaitent se reposer. - Avant de rentrer en classe, un retour au calme doit être mis en place avec tous les enfants (interdiction de courir, temps de discussion, jeux calmes...) - Le soir, les animateurs ne proposent pas d'activité dirigée mais plusieurs pôles doivent être accessibles (en intérieur et/ou en extérieur voire même à l'extérieur de l'école). Cela permet aux enfants de se détendre après la journée d'école.
Être vigilant par rapport au comportement des enfants	Un enfant fatigué, isolé ou malade doit être repéré. Il faut informer la direction et l'enseignant référent de toute difficulté rencontrée avec un enfant (maladie, blessure, bagarre...). Il est important qu'un enfant ne rentre pas en classe avec un problème qui n'aurait pas été pris en compte. Il faut donc systématiquement être à l'écoute des enfants ou renvoyer vers un autre animateur puis noter l'information dans le « classeur mots ».
Proposer un accompagnement individualisé à l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur doit être disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant. Ces besoins peuvent être différents d'un individu à l'autre (laisser un enfant tranquille pour qu'il puisse se réveiller ou bien jouer avec lui s'il le désire). - Dans tous les espaces, l'animateur est actif et source de propositions.

<p>Réguler l'effectif enfant en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour permettre aux enfants de vivre une activité dans les meilleures conditions, les animateurs doivent privilégier des groupes d'un minimum de 8 enfants jusqu'à 14 (départ en activité validé par le responsable de cour). Promouvoir son activité permet aussi de réguler l'effectif (peu d'inscrits veut souvent dire mauvaise promotion). - Travailler en binôme permet de proposer des activités en grand groupe (ex : tournoi sportif).
<p>Favoriser un temps calme et convivial à table</p>	<p>Pour assurer une meilleure continuité éducative, il est nécessaire que chaque animateur utilise quotidiennement les outils de régulation que sont : le « classeur mots » et le « bruitomètre ».</p> <p>Le « bruitomètre » est affiché dans les deux réfectoires et régule le bruit. Lorsque le « bruitomètre » change de couleur, la lumière est éteinte par le responsable de cantine, tout le réfectoire est au silence (y compris les animateurs et les agents techniques). Les enfants arrêtent de manger, posent leurs couverts et écoutent le responsable cantine. L'outil lumière permet également de demander le silence pour prendre la parole (annoncer le menu, les activités...)</p> <p>Autres actions favorisant un temps de repas calme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afficher et expliquer les règles de vie dans les deux réfectoires. - Les animateurs doivent avoir une attitude active à la cantine. Ils doivent veiller à ce que les enfants se tiennent correctement à table, qu'ils soient polis avec le personnel et qu'ils partagent la nourriture. L'animateur doit insister sur le gaspillage et l'équilibre alimentaire (goûter à tous les plats). - Répartition équilibrée des enfants sur les deux réfectoires afin de limiter le bruit et le nombre d'enfants - Positionnement stratégique des animateurs dans chaque réfectoire (2/3 tables par animateur) - Nommer deux enfants référents de table dont le rôle est la gestion du débarrassage de sa table. Ils doivent empiler les couverts et assiettes en bout de table. Il faut ensuite valoriser ces enfants en les remerciant. - L'animateur doit créer un contact individuel avec chaque enfant sur le temps du repas mais sans oublier la gestion globale des tables dont il a la responsabilité.
<p>Respecter le rythme de chaque enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le soir, proposer un temps de goûter libre et calme pour chaque enfant - Ouvrir des espaces adaptés aux besoins de chaque enfant (matin, midi et soir) - Proposer des activités variées (manuelles, expressions, physiques..)

OBJECTIF GÉNÉRAL : FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'EXPRESSION DES ENFANTS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
Responsabiliser et faire confiance à l'enfant	<p>Par le biais de la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la cantine, les enfants peuvent se servir seuls, remplir la carafe d'eau (il faut accompagner un enfant du cycle 2), aider au débarrassage et à la distribution du dessert - Deux enfants se portent volontaires pour être responsables du débarrassage (l'un pour le plat, l'autre pour le dessert) - Les enfants se proposant pour ramasser des déchets disposent du matériel pour le faire (gants, poubelle) - Le planning est affiché dans la cour et l'enfant peut le consulter librement - Les enfants choisissent une activité parmi les propositions des animateurs (3 ou 4 choix possibles) ou peuvent jouer librement - Sur les temps d'activités, les animateurs recueillent l'avis et l'envie des enfants pour choisir les activités - Investir les enfants dans l'organisation quotidienne (accueil du soir, évènements festifs, gestion du matériel...)
Permettre aux enfants de s'exprimer sur leur vie au CLAE et en dehors	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger régulièrement avec les enfants à propos de comment ils se sentent individuellement ou collectivement - Recueillir l'avis des enfants pour choisir les activités - Actualisation d'un blog de la structure avec les enfants
Mise en place d'actions autour du respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants au respect des espaces (déchets dans les poubelles). Rappeler aux enfants l'importance de garder l'école propre - Collaboration au projet jardinage mené par l'école

OBJECTIF GÉNÉRAL : RENFORCER LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE ENTRE CLAE ET ÉCOLE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
<p>Mise en place de règles de vie communes CLAE/école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation annuelle des règles de vie que l'on va mettre en place. Les enfants créent avec l'animateur les supports de communication utilisés dans les différents espaces. Ces supports de communication seront soumis à validation de l'école. - Les équipes (CLAE et école) s'engagent à respecter et faire respecter les règles communes - Régulations entre l'animateur responsable de l'appel d'une classe et l'enseignant - Rencontres régulières entre la direction du CLAE et de l'école à propos de l'évolution des règles mises en place
<p>Favoriser la communication entre ALAE et école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de temps de concertation entre équipes - Rencontres quotidiennes entre la direction du CLAE et celle de l'école - Échanges quotidiens lors des passages de relais entre les deux équipes - Temps de concertation et d'information concernant l'organisation des études - Participation de l'équipe de direction aux Conseils d'école - Participation de l'équipe d'animation à des sorties scolaires - Mise en place d'un projet partagé enseignant/animateur
<p>Assurer un suivi éducatif partagé des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres régulières entre la direction du CLAE et celle de l'école à propos de l'accompagnement des enfants - Participation de la direction de l'ALAE lors des équipes éducatives

OBJECTIF GÉNÉRAL : FAVORISER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
L'équipe doit proposer un accueil chaleureux et convivial	<ul style="list-style-type: none"> - Le soir, l'équipe d'accueil (membre de direction, volants...) est renforcée par l'aide d'enfants volontaires (gestion du BIP, aide apportée aux volants...). L'équipe est ainsi plus disponible pour répondre aux demandes des familles et assurer un meilleur accueil - Les animateurs doivent adopter une posture professionnelle, ne pas sortir de leur fonction, le tout, en restant sympathiques avec des familles - Réalisation et mise en place d'un trombinoscope
Mettre en place un temps d'échange avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur est responsable de l'information générale des familles (ex : l'explication du fonctionnement, les documents transmis dans le cahier de liaison, les projets mis en place...) - Il doit être capable de renseigner les parents et de répondre à leurs interrogations. Il est important de transmettre à la direction toute information donnée par une famille. - Les membres de direction se tiennent disponibles pour toute demande particulière des familles - En début d'année, la direction propose une permanence pour accompagner les familles dans l'explication et le remplissage des dossiers d'accueil - Mise en place d'un cahier de liaison permettant de transmettre des informations aux familles. Elles peuvent en faire de même pour toute information vers le CLAE - Mise en place de panneaux d'affichages et d'articles sur le blog pour transmettre toute information aux familles et pour valoriser les actions menées
Accompagner l'enfant dans la transition CLAE/domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un panel diversifié d'activités adaptées à l'âge et aux besoins de l'enfant - Transmettre aux familles les informations concernant leurs enfants - Recherche de solutions communes à partir d'une problématique constatée (rôle des membres de direction) - Actualisation d'un blog de la structure